

Fig. 586. Façade principale de la nouvelle maison de la Société Libre d'Emulation à Liège.

Equipement métallique de la scène de la Société Libre d'Emulation à Liège

La Société Libre d'Emulation de Liège fut fondée en 1779. Son but était d'encourager les jeunes artistes, peintres, sculpteurs, musiciens et littérateurs liégeois. Le prince-évêque de Liège, Charles de Velbrück, avait, en outre, chargé l'Emulation de la surveillance de la plupart des établissements d'instruction créés à Liège. Après avoir subi, au cours des années, des fortunes diverses, la société se trouvait en pleine prospérité à la période précédant la Grande Guerre. En 1914, son local fut incendié. Depuis la fin de la guerre, les dirigeants de l'Emulation se sont donné pour tâche de remettre debout son immeuble détruit. Leurs efforts furent couron-

nés de succès et, en mai 1939, la société inaugurerait sa nouvelle maison, de vastes dimensions et d'un aspect architectural xviii^e siècle liégeois des mieux réussis. L'architecte de cette belle réalisation est M. J. Koenig, de Liège. Les nouveaux locaux comprennent, notamment, une salle de spectacle, pourvue d'une grande scène. C'est l'équipement métallique de cette scène qui va faire l'objet de la présente note.

*
**

La construction de l'équipement métallique de la scène de la Société Libre d'Emulation a été

N° 10 - 1939



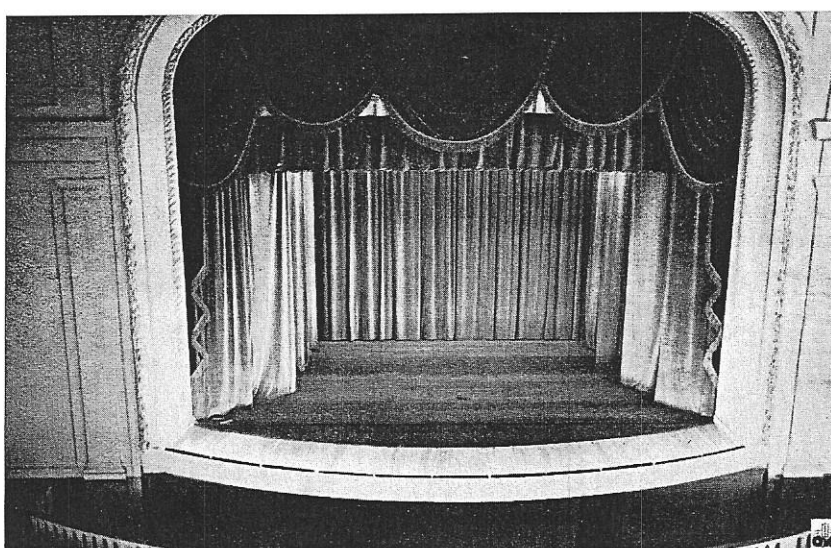


Fig. 587. Vue d'ensemble de la scène de la Société Libre d'Emulation à Liège.

accomplie en un temps record de moins d'un mois. L'étude et la réalisation de cet équipement ont été confiées à la *S. A. des Constructions Métalliques de Jemeppe-sur-Meuse*, la conception de l'installation étant due à son ingénieur M. R. Leboutte.

Le problème à résoudre était difficile, en raison des particularités ci-après :

- 1° La forme tout à fait spéciale du plateau;
- 2° Le peu d'espace disponible pour le grand nombre d'appareils à loger;
- 3° Le manque de place et de hauteur pour l'installation des contrepoids;
- 4° Le fait que cet équipement a été décidé à quelques jours de l'inauguration, alors que le bâtiment était presque terminé.

Le plan de la figure 590 donne une vue d'ensemble de l'installation réalisée.

Une passerelle fixe, accrochée au mur à mi-hauteur, sert de pont de circulation : elle est constituée par un plancher léger en fers tés, supportés par consoles et est munie d'un solide garde-corps.

Une passerelle mobile, vers l'avant de la scène, coulisse dans des guides fixés aux deux échelles d'accès. Cette passerelle pèse 500 kg et permet une charge de circulation de 250 kg. Elle est équilibrée par un contrepoids de 1,5 tonne qui a dû être mouflé par suite de son manque de course. La manœuvre se fait par un treuil à main en relevant ou abaissant le contrepoids.

Un système de onze perches supporte les décors

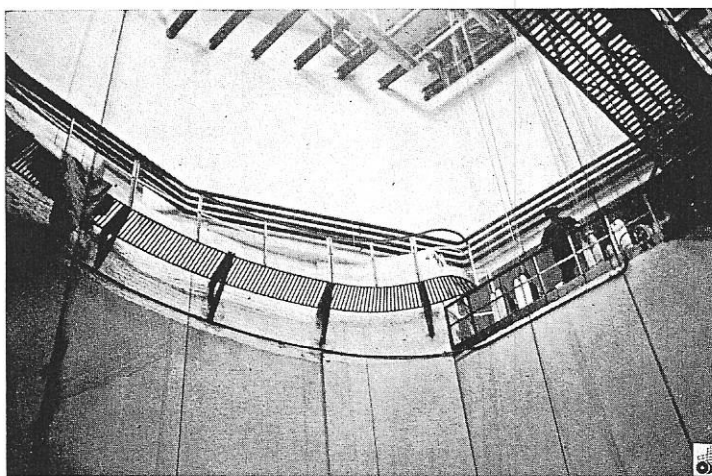


Fig. 588. Vue de la passerelle fixe.



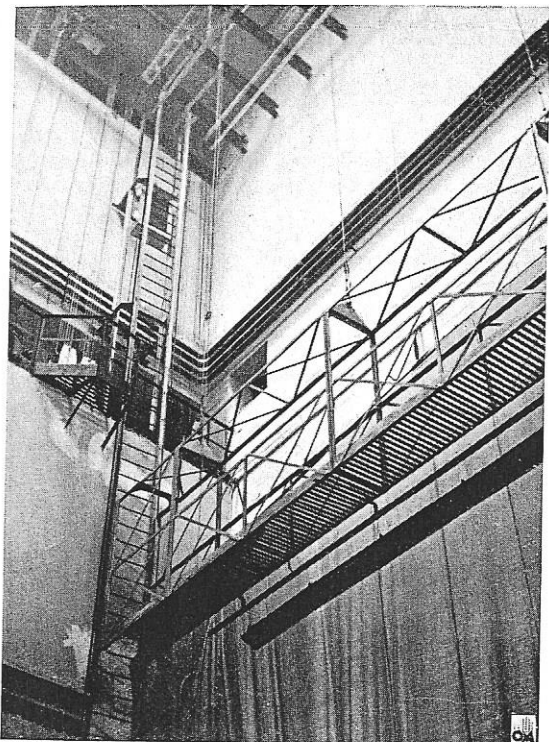


Fig. 589. Vue de la passerelle mobile.

et les rampes lumineuses. Ces perches sont constituées par des tubes métalliques de 60 mm de diamètre, suspendus en trois points.

Pour les perches n° 3 (toile de cinéma), n°s 10 et 11 (rideau de fond), un système de mouflage horizontal a été établi dans les cintres, de façon à ramener la commande à un seul câble s'enroulant sur un treuil à main à vis sans fin.

Les autres perches sont équipées avec contrepoids réglables et mouflés, la commande se faisant par treuil à main à prise directe avec frein.

Par suite du manque de place, les appareils de manœuvre n'ont pu être groupés. Les treuils des perches n° 1 (rideau de scène) et n° 2 (manteau d'Arlequin) sont logés au niveau du plateau, le treuil n° 3 (cinéma), qui se manœuvre assez rarement, sur un palier; les treuils n°s 10 et 11 ont pu être encastrés dans un creux de mur, sur la passerelle fixe; tandis que les autres treuils, y compris celui de la passerelle et tous les contrepoids, sont logés sur un palier de service métallique.

Dans les cintres, sur un lit de poutrelles, ont été placées les nombreuses poulies de renvoi et leurs supports.

Pour terminer cette note, il est intéressant de signaler que la toiture-terrace de la grande salle, mesurant 25 × 25 mètres, primitivement prévue en béton, a été réalisée en charpente métallique. Ce mode de construction à 25 mètres de hauteur s'est avéré, en effet, nettement plus économique.

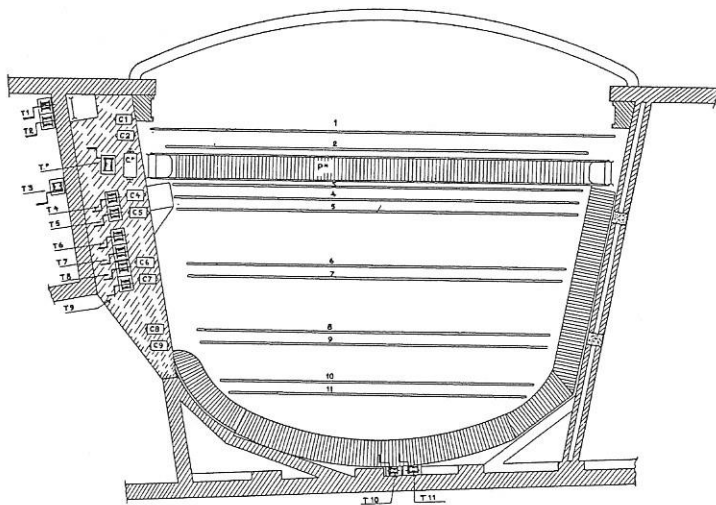


Fig. 590. Schéma des différentes installations de la scène.

1, Rideau principal; 2, Manteau d'Arlequin, PM, Passerelle mobile; 3, Cinéma; 4, 6, 8 et 10, Frises; 5, 7 et 9, Herses; 11, Fond; T₁ à T₁₁, et 1_P, Treuils; C₁, C₂, C_P et C₃ à C₁₁, contrepoids. Les treuils T₁, T₁₀, T₁₁, sont à vis.

